



**OPAH**  
d'Aixe sur Vienne



# Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat d'Aixe-sur-Vienne : plus que 18 mois !

« N'hésitez plus, tout le territoire communal est concerné ! »



## L'OPAH en quelques chiffres :

**6** projets privés financés et près de **30 000 €** de subventions accordées. Cette action participe également au soutien de l'économie sur le territoire...  
**154 652 €** de travaux réalisés dont **99 476 €** par les entreprises locales !



## Qui sont les bénéficiaires ?

**Propriétaires Occupants ou Propriétaires Bailleurs** de logements privés sur la commune d'Aixe-sur-Vienne ayant un projet de travaux éligible.



## Quels types de travaux sont visés par ce dispositif ?

L'amélioration énergétique, l'adaptation au vieillissement ou au handicap, la sécurité, la salubrité et les façades sont concernées par ce dispositif.



## Où trouver des informations ?

L'équipe du PACT Haute-Vienne est mise à votre disposition par la municipalité pour vous accompagner dans vos démarches. **Surtout contactez l'équipe du PACT Haute-Vienne avant tout commencement de travaux !**

### Permanences :

**Au local de permanence 6 rue Victor Hugo, à Aixe-sur-Vienne :**

Le 2<sup>ème</sup> lundi du mois de 14h à 16h  
Le 4<sup>ème</sup> samedi du mois de 9h30 à 11h30

**En Mairie et c'est nouveau depuis le début de l'année...**

Les 1<sup>er</sup> et 3<sup>ème</sup> vendredis du mois de 9h30 à 11h30

Par téléphone : 05 55 10 18 78

## EXEMPLES DE FINANCEMENTS MOBILISÉS

**Situation initiale :** une grande maison de 1890 avec une chaudière vétuste et aucune isolation.  
**Accompagnement du PACT Haute-Vienne :** un diagnostic conseil énergétique gratuit, une étude des solutions techniques et financières.  
**Travaux :** installation d'une nouvelle chaudière et isolation des combles (économie de plus de 25% sur la consommation).



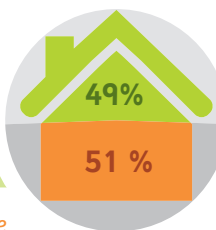
Total des travaux ttc  
**10 683 €**

Total des aides  
**5 437 €**

**5 246 €**

ANAH : 3 337 €  
Habiter Mieux : 1 600 €  
Commune : 500 €

Somme restant à charge du propriétaire



**Situation initiale :** une maison de campagne aujourd'hui utilisée comme résidence principale sans sanitaire.

**Accompagnement du PACT Haute-Vienne :** une étude des solutions techniques et financières.  
**Travaux :** création d'une salle d'eau accessible en extension du logement trop petit pour l'y réaliser.



Total des travaux ttc  
**18 302 €**

Total des aides  
**7 085 €**

**11 217 €**

ANAH : 3 470 €  
Carsat : 3 000 €  
Caisse complémentaire : 615 €

Somme restant à charge du propriétaire

